

Déclaration groupe CFTC sur l'avis

Demain, la finance durable : comment accélérer la mutation vers plus de responsabilité sociale et environnementale ?

Monsieur le Président,

Chers rapporteurs,

L'avis qui nous est présenté à l'immense mérite de remettre la finance à sa place, celle d'un outil utile au service du bien commun et non un but devant lequel tous devraient s'incliner avec déférence.

Au vu de l'état de la planète ; notre maison commune selon la belle formule de cet argentin prénommé François ; et de la situation sociale de millions de travailleurs et de leurs familles, le développement des investissements socialement responsables et de la finance solidaire et verte n'est plus utile, mais tout simplement indispensable.

Comme le note l'avis les outils au service d'une finance à visage humain sont à améliorer, notamment par une meilleure notation extra-financière, la lisibilité des stratégies d'investissement ou le perfectionnement des labélisations.

Pour la CFTC, si nombre d'épargnants sont déjà soucieux de l'utilisation de leurs fonds, un effort d'information, motivation y compris par des mesures fiscales doivent plus fortement inciter nos concitoyens à soutenir la finance durable.

Ce qui existe déjà en matière d'épargne salariale pourrait servir si ce n'est de modèle en tout cas d'exemple de bonnes pratiques, notamment concernant la gouvernance des fonds.

Les préconisations de l'avis insistent à juste titre sur la nécessité d'élargir au niveau européen les actions en faveur d'une finance éthique et utile à tous. Cela concerne la réglementation, mais également les contrôles et la mise en place d'outils, comme un socle européens pour les labels.

La CFTC partage le souci de soutien aux projets des petites et moyennes entreprises et à ceux de taille limitée provenant des territoires.

Nous considérons que les partenaires sociaux qui gèrent les régimes obligatoires tout comme l'ensemble des gestionnaires de fonds publics ont à jouer un rôle moteur dans le développement d'une finance au service de la cité.

Le groupe CFTC votera l'avis.